Concours Européen de Musique de chambre

ouvert à tous les genres musicaux

Musiques d'ensemble

29e édition

30 AVRIL - 2 ET 3 MAI 2015

PARIS

Clôture des inscriptions : 4 avril 2015

Dossiers d'inscription en français et anglais

www.fnapec.com

Contact : concoursfnapec@orange.fr

Tél. 06 83 51 83 11

Fnapec

Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves des Conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre

une formule originale
imaginée par Simone du Breuil et Jacques Taddei

un concours ouvert à tous les genres musicaux, organisé par la FNAPEC

Créé en 1987 à l'intention de jeunes musiciens désirant aborder une carrière professionnelle, Musiques d'Ensemble s'affirme comme une manifestation musicale à audience nationale et internationale. Sa formule originale et le montant élevé des prix attribués chaque année aux lauréats expliquent le succès croissant de Musiques d'Ensemble.

En 2014, 7 bourses d'un montant de 1000 à 5 000 € ont été mises à la disposition des lauréats pour le financement d'un projet musical de leur choix ainsi que des prix spéciaux offerts par les partenaires de Musiques d'Ensemble.

Le ministère de la Culture, de nombreux mécènes, des musiciens prestigieux (Marcel Landowski, Mstislav Rostropovitch, Marius Constant, Patrice Fontanarosa…), ont apporté leur appui enthousiaste à cette manifestation.

Des personnalités du monde musical de premier plan participent aux jurys et donnent des conseils éclairés aux jeunes musiciens.

Ouvert à tous les genres musicaux (classique, contemporain, jazz, musique traditionnelle…), Musiques d'Ensemble pourra accueillir les 30 avril, 2 et 3 mai 2015 au Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris, 14 rue de Madrid 75008 Paris, une trentaine de groupes, de 2 à 15 musiciens (sans chef), âgés de 18 à 30 ans.

Le programme prévisionnel*

jeudi 30 avril 2015

Répétitions dans l'auditorium du CRR - horaires à déterminer

samedi 2 mai 2015

Matin	Suite des répétitions dans l'auditorium du CRR
Après-midi	Auditions dans l'auditorium

dimanche 3 mai 2015

Matin	Suite des auditions dans l'auditorium
Après-midi	Fin des auditions
	Concert donné par le Quatuor AROD, lauréat de Musiques d'Ensemble 2014
	Proclamation des résultats
	Concert des lauréats 2015
17 h	Cocktail de clôture

* susceptible de modifications.

La FNAPEC se réserve le droit d'annuler le concours si elle se trouve en état de ne pas pouvoir l'organiser en toute équité (membres du jury insuffisants, nombre de candidat trop restreint, défection de ses partenaires pour les bourses).

tous les concerts et auditions sont publics et gratuits.

• Concours européen de musique de chambre •

Musiques d'ensemble

Le concours

Une seule audition devant un jury unique, tous groupes confondus. Pas d'œuvre imposée. Le programme présenté, dont la composition est laissée à l'initiative du groupe, ne devra pas excéder une durée de 18 minutes, entrée et sortie de scène comprises, au-delà de laquelle le jury se réserve le droit d'interrompre la prestation.

Les bourses

Des bourses* seront attribuées aux groupes sélectionnés par le jury à l'issue des auditions. Ces bourses seront à la disposition des lauréats pour le financement d'un projet musical de leur choix (stage à l'étranger, plaquette, disque, etc.) après présentation et acceptation de celui-ci par la FNAPEC qui en assurera le financement jusqu'à concurrence du montant de la bourse, à l'exclusion de l'achat d'un instrument personnel à l'un des membres du groupe et de factures de partitions, pendant une durée de cinq ans, avec un projet engagé de manière effective avant l'expiration de la troisième année.

* Sous réserve du soutien que nos partenaires nous accorderont.

Les modalités d'inscription

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur www.fnapec.com, rubrique Musiques d'Ensemble. Il peut être envoyé sur demande écrite comportant : nom du groupe, nom, prénom, adresse et téléphone du responsable.
Pièces à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription :

- Présentation de l'ensemble (5 à 10 lignes maxi)
- Noms de tous les membres de l'ensemble, leurs coordonnées, leur date de naissance, leur niveau d'études actuel
- Avez-vous déjà été lauréat d'un concours, au titre de l'ensemble ou à titre individuel ? Si oui le(s)quel(s) ?
- Présentation du projet envisagé par l'ensemble s'il reçoit une bourse (5 à 10 lignes maxi)
- Programme de l'audition avec minutage

Les dossiers d'inscription seront soumis à un comité de sélection.
Les décisions de celui-ci seront sans appel.

Les droits d'inscription

Les frais d'inscription se composent de 120 € de frais de dossier + 30 € par musicien participant.

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 4 AVRIL 2015

Le règlement (extrait)

1. Le concours est ouvert à des groupes constitués de jeunes artistes de 18 à 30 ans (moyenne de l'ensemble) organisés en ensemble à vocation professionnelle et composés de 2 à 15 musiciens, sans chef, originaires de la communauté européenne.

2. Chaque groupe inscrit prend l'engagement sur l'honneur de ne communiquer que des pièces justificatives dont l'authenticité pourra être prouvée.

3. Aucune rémunération ne sera due pour les exécutions publiques ou non.

4. Aucune exécution devant le jury ne devra excéder 18 minutes, entrée et sortie de scène comprises. Celui-ci se réserve le droit d'interrompre toute exécution sans explication.

5. Les décisions du jury sont sans appel.

6. Les groupes retenus par le comité de sélection s'engageront, lors de l'inscription définitive, à respecter le règlement de la rencontre et à être présents à Musiques d'Ensemble.

7. Tout groupe qui n'aura pas réglé les droits d'inscription et qui n'aura pas retourné le règlement complet et signé, ne sera pas autorisé à concourir.

8. L'usage des partitions photocopiées est interdit lors des auditions, des concerts et manifestations publiques. Un exemplaire des partitions jouées sera remis au jury avant l'audition et sera rendu aux concurrents à l'issue du concours.

9. Les participants autorisent la FNAPEC à les photographier dans l'exécution de leurs prestations durant le concours. Conformément aux dispositions de l'article L.212-3 du Code de la Propriété Intellectuelle, tout enregistrement vidéo et audio des prestations des artistes-interprètes réalisé dans le cadre du concours Musiques d'Ensemble donnera lieu à la signature d'une feuille de présence SPEDIDAM mentionnant la première destination de cet enregistrement. Il est précisé que ces supports seront réservés à l'usage exclusif de la FNAPEC pour toute communication à destination de ses adhérents et de ses partenaires pendant une durée maximale de 5 ans.

Règlement complet à télécharger sur :
www.fnapec.com
Rubrique Musiques d'Ensemble

bulletin d'inscription

(à remplir lisiblement en lettres majuscules)

- Nom de l'Ensemble : .....

- Responsable du groupe
  Nom et prénom : .....
  Adresse : .....
  .....
  Téléphone : .....
  E-mail : .....

- Composition instrumentale de l'Ensemble (une ligne par musicien)

Nom et prénom : ..... Né(e) le : .....
Instrument : .....
Nom et prénom : ..... Né(e) le : .....
Instrument : .....
Nom et prénom : ..... Né(e) le : .....
Instrument : .....
Nom et prénom : ..... Né(e) le : .....
Instrument : .....
Nom et prénom : ..... Né(e) le : .....
Instrument : .....
Nom et prénom : ..... Né(e) le : .....
Instrument : .....
Nom et prénom : ..... Né(e) le : .....
Instrument : .....
Nom et prénom : ..... Né(e) le : .....
Instrument : .....

- Style des musiques interprétées en concert par l'Ensemble :
  .....
  .....
  .....

DROITS D'INSCRIPTION :

Frais de dossier :		120 €
Nombre de musiciens :	X 30 €	..... €
	Total à régler	..... €

Le réglement ne sera encaissé que pour les groupes retenus.

Dossier complet accompagné du règlement par chèque bancaire à l'ordre de la FNAPEC, à retourner par courrier postal (non recommandé) à :
FNAPEC - 106, rue d'Amsterdam - 75009 Paris

• Les Lauréats •

1987
QUATUOR ISAYE
Violons, alto, violoncelle

QUATUOR LUDWIG
Violons, alto, violoncelle

1988
QUATUOR MANFRED
Violons, alto, violoncelle

1989
TRIO WANDERER
Violon, violoncelle, piano

POLYPHANIE
Ensemble de cuivres

1990
TRIO DES ISCLES
Violon, violoncelle, piano

1991
EMPHASIS
Quatuor de saxophones

1992
QUATUOR DEBUSSY
Violons, alto, violoncelle

1993
TRIO FLORENT SCHMITT
Violon, violoncelle, piano

1994
TRIO PELLÉAS
Violon, violoncelle, piano

1995
DUO HEAU-ZYGMANOWSKI
Clarinette, piano

1996
QUATUOR CASTAGNERI
Violons, alto, violoncelle

1997
ENSEMBLE AMARYLLIS
Flûte à bec, hautbois baroque, clavecin, violoncelle baroque, mezzo-soprano

1998
QUINTETTE SILOÉ
Flûte, hautbois, clarinette, basson, cor

1999
QUATUOR DIOTIMA
Violons, alto, violoncelle

2000
QUATUOR RENOIR
Violons, alto, violoncelle

2001
QUATUOR IMPRESA
Violons, alto, violoncelle

2002
QUATUOR ÉBÈNE
Violons, alto, violoncelle

2003
QUATUOR ALMA
Violons, alto, violoncelle

2004
QUINTETTE “OR NOTES ?”
Trompettes, trombone, cor, tuba

2005
QUARTET ARDEO
Violons, alto, violoncelle

2006
BENNEWITZ QUARTET
Violons, alto, violoncelle

2007
QUATUOR ELLIPSOS
Quatuor de saxophones

2008
TRIO OPALE
Violon, violoncelle, piano

2009
ARGILLOS PERCUSSION
Percussions

2010
QUATUOR HERMES
Violons, alto, violoncelle

2011
QUATUOR ZAÏDE
Violons, alto, violoncelle

2012
QUATUOR ABSINTHE
petite clarinette, clarinette, cor de basset, clarinette basse

2013
QUATUOR ÉCLISSES
Guitares

2014
QUATUOR AROD
Violons, alto, violoncelle

• comité d'honneur •

Jacques Taddei
Président

Claude Bolling - Gérard Calvi
Jean-Claude Casadesus - Henri Dutilleux
Patrice Fontanarosa - André Jouve
Mstislav Rostropovitch - Etienne Vatelot

• présidents de jury •

1987 Marcel Landowski
1988 André Jouve
1989 François Serrette
1990 Raymond Gallois-Montbrun
1991 Gérard Calvi
1992 André Jouve
1993 Claude-Henry Joubert
1994 Patrice Fontanarosa
1995 Alain Meunier
1996 André Jouve
1997 André Jouve
1998 Gérard Calvi
1999 Patrice Fontanarosa
2000 André Jouve
2001 Christian Manen
2002 Géry Moutier
2003 Patrice Fontanarosa
2004 Patrice Fontanarosa
2005 Patrice Fontanarosa
2006 Richard Lowry
2007 Philippe Nahon
2008 Marielle Nordmann
2009 Sarah Nemtanu
2010 Noël Lee
2011 Ramon de Herrera
2012 Zahia Ziouani
2013 Géry Moutier
2014 Richard Lowry

"Voilà encore une belle et utile initiative de la FNAPEC qui, outre une importante aide matérielle accordée aux meilleurs ensembles de musique de chambre par de généreux mécènes, permet à tous ceux qui participent au concours de profiter d'ateliers de travail dirigés par de grands artistes en renom."

Marcel Landowski - 1987

Chancelier d'honneur de l'Institut de France
Ancien Président d'honneur de Musiques d'Ensemble

Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves des Conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre

106, rue d'Amsterdam - 75009 Paris - Tél. 06 83 51 83 11

www.fnapec.com - concoursfnapec@orange.fr Siret : 325 568 442 00033

La Fnapec reçoit le soutien du ministère de la Culture et de la Communication.